

■ LES AMIS DE ■
l'École de Paris

<http://www.ecole.org>

**Séminaire Entrepreneurs
Villes et Territoires**

organisé avec le soutien de l'Institut CDC pour la recherche,
de la Caisse des dépôts et consignations et du ministère de
l'Industrie et grâce aux parrains de l'École de Paris

Air France
Algoé²
Alstom
ANRT
AREVA²
Cabinet Regimbeau¹
CEA
Chaire "management de l'innovation"
de l'École polytechnique
Chaire "management multiculturel
et performances de l'entreprise"
(Renault-X-HEC)
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Paris
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts Comptables
Crédit Agricole SA
Danone
Deloitte
École des mines de Paris
EDF
Entreprise & Personnel
ESCP Europe
Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme
Fondation Crédit Coopératif
France Télécom
FVA Management
Roger Godino
Groupe ESSEC
HRA Pharma
IDRH
IdVectoR¹
La Poste
Lafarge
Ministère de l'Industrie,
direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services
Paris-Ile de France Capitale Economique
PSA Peugeot Citroën
Reims Management School
Renault
Saint-Gobain
Schneider Electric Industries
SNCF¹
Thales
Total
Ylios

¹ pour le séminaire
Ressources Technologiques et Innovation
² pour le séminaire Vie des Affaires

(liste au 1^{er} octobre 2009)

LES GUADELOUPÉENS, SORTIS DE LA CRISE ?

par

Serge ROMANA

Médecin généticien

Président du Comité Marche du 23 mai 1998 (CM98)

Viviane ROLLE-ROMANA

Docteur en psychologie

Directrice du Centre d'aide aux familles matrifocales
et monoparentales (CAFAM)

Séance du 1^{er} juillet 2009

Compte rendu rédigé par Loïc Vieillard-Baron

En bref

Derrière les motifs économiques, la crise qui a frappé la Guadeloupe au début de l'année 2009 révèle, selon Serge Romana et Viviane Rolle-Romana, le poids de la mémoire de l'esclavage sur la population locale et son mauvais ajustement identitaire. Certains voudraient oublier qu'ils descendent d'esclaves affranchis, d'autres le nier en exaltant la figure de l'esclave qui s'est libéré par lui-même, les derniers le marginaliser au profit d'une identité créole présentée en modèle pour la mondialisation. De son côté, l'État français, continuellement partie prenante de cette histoire, d'abord en organisant la traite négrière et l'esclavage puis en les abolissant en 1848, ensuite en maintenant une économie assujettie à la métropole tout en développant une société de consommation après 1946, a pourtant de la difficulté à considérer qu'il est un acteur essentiel dans la recherche de cet ajustement. Viviane Rolle-Romana et Serge Romana postulent qu'aucune solution durable ne pourra être trouvée si la question identitaire n'est pas réglée, ce qui suppose des repositionnements des différents protagonistes.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse
des comptes rendus ; les idées restent de la seule responsabilité de leurs auteurs.
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

© École de Paris du management - 94 bd du Montparnasse - 75014 Paris
Tél : 01 42 79 40 80 - Fax : 01 43 21 56 84 - email : ecopar@paris.ensmp.fr - <http://www.ecole.org>

EXPOSÉ de Serge ROMANA et Viviane ROLLE-ROMANA

Serge ROMANA : De profession, je suis médecin, mais je fais cet exposé à titre de président du Comité Marche du 23 mai 1988 (CM98), une organisation qui s'est constituée pour défendre la mémoire des victimes de l'esclavage en France hexagonale¹. Reconnaître pleinement cet héritage est à mon avis une nécessité identitaire pour résoudre les difficultés auxquelles la Guadeloupe et les autres départements d'outre-mer sont confrontés. La mauvaise gestion de cette réalité est, à mon avis, intimement liée à la forme qu'a prise le conflit du début de l'année 2009 aux Antilles françaises, même si le déclenchement en a été économique.

Selon Viviane et moi, cette crise exprime entre autres l'épuisement du modèle sociétal actuel dans sa manière de gérer, ou plutôt d'évacuer, cet héritage encombrant. Il s'ensuit, c'est notre thèse, que notre époque se doit de réinventer cet héritage pour l'assumer complètement.

Je vais d'abord montrer, au travers d'un rapide tour d'horizon de l'histoire de la Guadeloupe :

- que la politique économique qui y a été appliquée a toujours été contrainte par des impératifs externes ;
- qu'elle a maintenu jusqu'à la départementalisation (1946) la grande majorité de la population, d'abord esclave puis agricultrice, dans une situation sociale misérable ;
- qu'après 1946, il y eut un effondrement d'un système de production pour l'exportation et le développement d'une société de consommation profondément inégalitaire sans base économique solide ; face à la crise des matières premières et alimentaires de ces dernières années, la société a basculé dans la crise que l'on connaît aujourd'hui.

Ensuite, Viviane, docteur en psychologie, traduira ces éléments en termes identitaires.

Aux origines des sociétés antillaises : 213 ans d'esclavage

Christophe Colomb découvre Karukéra le 15 janvier 1493, qu'il rebaptise Guadeloupe. Mais, c'est le 28 juin 1635 que commence la colonisation de cette île par Liénard de l'Olive et du Plessis d'Ossoville qui en prennent possession au nom du Roi de France après avoir vaincu les Caraïbes (traité de Basse-Terre de 1660), alors propriétaires de l'île. À part quelques intermèdes anglais (1759-1763 et 1810-1814) elle n'a cessé d'être française, passant seulement du statut de colonie à celui de département d'outre-mer en 1946.

Rapidement, les Français y installèrent l'esclavage colonial sur le modèle mis en place par les Portugais et les Espagnols au début du XVI^e siècle. L'esclavage est alors l'une des composantes du tristement célèbre commerce triangulaire dans lequel des bateaux négriers partaient des ports européens chargés de pacotille, servant de monnaie, pour acheter, des mains de négriers africains, des Africains, vendus comme esclaves dans les Amériques et dans quelques îles de l'océan Indien. Ces esclaves produiront des matières premières agricoles vendues en Europe. Très vite, dès le milieu du XVIII^e siècle en Guadeloupe, 80 % de la population est composée d'esclaves (dont 80 % sont nés sur place). Pour mémoire, la traite des nègres fut autorisée par Louis XIII en 1642. Elle restera un droit jusqu'en 1815, mais dans la réalité jusqu'en 1848 (traite illégale).

Au XIX^e siècle, tous les États pratiquant l'esclavage colonial vont l'abolir sous l'effet du développement de la pensée abolitionniste et de la révolution industrielle généralisant le salariat. C'est d'ailleurs l'Angleterre, première puissance mondiale de l'époque qui l'abolit la

¹ Le 23 mai 1998, 40 000 personnes en grande majorité des Antillais marchèrent de la place de la République à celle de la Nation en mémoire des victimes de l'esclavage colonial. Ce fut la première manifestation en souvenir des victimes de l'esclavage organisée en Europe. Suite à cette marche, les parlementaires votèrent la loi Taubira reconnaissant l'esclavage comme crime contre l'humanité.

première en 1833. En France, il fallut une révolution ouvrière, celle de février 1848, et l'action déterminée de Victor Schœlcher pour qu'il le soit définitivement (décret du gouvernement provisoire du 27 avril 1848). L'esclavage resta donc en vigueur 213 ans en Guadeloupe et dans le reste des colonies françaises.

Le sucre, l'or blanc du XVII^e siècle

Naissance de l'économie antillaise

Sur le plan économique, les Antilles connurent d'abord un destin de repère à flibustiers. En effet, elles offraient une base remarquablement bien placée pour attaquer les galions espagnols et portugais qui rapportaient en Europe les ressources en or du Nouveau Monde. Cette époque s'est terminée dans la première partie du XVII^e siècle. On a alors réalisé que ces îles étaient des terrains idéaux pour l'industrie sucrière, non seulement parce qu'elles étaient appropriées sur le plan naturel (du fait de la possibilité de la culture de la canne à sucre) mais aussi parce que leur nature insulaire et leur périmètre réduit permettaient d'éviter à moindre coût les fuites d'esclaves, contrairement à d'autres territoires plus ouverts comme la Guyane. Une fructueuse économie sucrière esclavagiste fut alors organisée dont les principaux bénéficiaires étaient : l'oligarchie locale, essentiellement basée à Saint-Pierre de la Martinique, et composée de propriétaires esclavagistes et de négociants émigrés de France ; un pôle financier métropolitain, constitué de maisons d'armement et de négoce introduisant des capitaux dans le circuit commercial ; l'État français lui-même.

Un circuit économique fermé

Dans la ligne du colbertisme, un système productif et un circuit commercial le plus fermé possible ont été mis en place entre, d'un côté, les îles et le territoire français et, de l'autre, ses productions : achat du sucre antillais par la métropole ; achats symétriques à la métropole des productions nécessaires au développement ou au confort des îles pour les propriétaires locaux et à la reproduction à moindres frais du "cheptel" d'esclaves ; taxation élevée des produits importés d'autres pays. Les colonies n'ont pas la maîtrise du développement du processus de production, mais sont subordonnées à l'économie métropolitaine. En effet, en dehors d'une période d'autonomie financière (de 1866 à 1892), leur politique économique est totalement tributaire de celle de la métropole.

Des livres de management

Ce système économique est l'une des composantes du système capitaliste alors en développement. Cependant, dans les colonies, le travail s'appuie non pas sur le salariat, mais sur l'exploitation la plus vile, l'esclavage, système de production dépassé en Europe depuis bien longtemps. Partie intégrante du système marchand international, l'exploitation esclavagiste est rationalisée de façon à tirer des esclaves le maximum. Outre le Code noir qui est le système juridique des colonies, il existe des règles établies pour fabriquer de bons esclaves, c'est-à-dire des individus soumis. Certaines de ces règles, que l'on appellerait aujourd'hui les règles d'un bon management de l'esclave, sont détaillées dans le livre *De l'exploitation des sucreries, conseil d'un vieux planteur aux jeunes planteurs*, édité le 28 thermidor de l'an 12 (1802) par Daniel Baron Lescallier, conseiller d'État, alors préfet de la Guadeloupe et de ses dépendances. Dans ce recueil, Poyen de Sainte-Marie explique avec soin les tâches qu'il faut donner à tel ou tel esclave selon son origine, son âge, ses caractéristiques physiques ou mentales, les récompenses en cas de travail bien fait, les punitions en cas contraire, etc.

Un système en crise structurelle dès le XIX^e siècle

Cette structure socioéconomique s'est avérée performante au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle. Au cours de la première partie du XIX^e siècle, le prix des esclaves a augmenté fortement, au contraire de celui du sucre, car la traite a commencé à diminuer sous l'effet de la politique de l'Angleterre. En outre, sous le Premier Empire, se développe la production métropolitaine de sucre de betteraves (la part de cette dernière dans la consommation des raffineries françaises passe de 0,1 % en 1820 à 41 % en 1837). Enfin, après 1848, les petites îles françaises perdent l'atout constitué par leur caractère insulaire ; n'ayant plus à craindre les fuites d'esclaves, des exploitations plus vastes et plus efficaces se mettent en place sur des espaces continentaux ou sur des grandes îles (comme Cuba). La Guadeloupe va alors rentrer dans une crise structurelle chronique, avec à chaque crise mondiale des poussées aiguës, jusqu'en 1960. Ce n'est qu'après les années 1960 que ce système va être démantelé.

L'effondrement de l'oligarchie esclavagiste guadeloupéenne

Ces évolutions contraignent les planteurs à moderniser leur appareil de production. Cela entraînera tout au long du XIX^e siècle une concentration des terres, la disparition de l'habitation-sucrerie traditionnelle (plantation de 200-300 hectares avec le moulin à fabrication du sucre) remplacée par l'usine centrale et les grands domaines de plusieurs milliers d'hectares de canne à sucre. Une partie importante des nouveaux hommes libres refusant, juste après l'abolition, de travailler pour les anciens maîtres, l'État se voit contraint d'importer une nouvelle main-d'œuvre corvéable à souhait. C'est ainsi que de 1854 à 1889, 42 595 Indiens et 6 600 Congolais sont amenés comme travailleurs contractuels pour pallier le déficit de main-d'œuvre (en 1883, les travailleurs indiens représenteront 40,8 % des travailleurs employés à la canne à sucre). Compte tenu de la faiblesse de l'oligarchie esclavagiste en Guadeloupe (à la différence de celle de la Martinique), la concentration des terres et des usines se fera grâce au capital métropolitain et des Békés martiniquais. C'est ainsi qu'au début du XX^e siècle, sur les 15 usines sucrières existantes en Guadeloupe, 7 appartiennent à des sociétés métropolitaines, 3 à des Békés martiniquais et 5 à des Békés guadeloupéens. Dans le même temps, les 17 usines sucrières de la Martinique appartiennent toutes à des Békés martiniquais.

La surexploitation des descendants d'esclaves

Du fait de l'internationalisation de la production de sucre de canne et de betterave, la production des colonies françaises aurait dû en toute logique s'effondrer comme ce fut le cas pour les petites îles anglaises de la Caraïbe. Elle ne persista que grâce à la politique protectionniste de la France qui s'est exercée dans le cadre de l'empire colonial français jusqu'en dans les années 1950. Le sucre antillais fut donc contingenté, garantissant alors des bénéfices réguliers aux patrons du sucre des colonies. Mais les crises sucrières se traduisirent par une surexploitation de la paysannerie antillaise. C'est ainsi que Luc Fauvel écrit dans *L'économie des Antilles et de la Guyane (Revue d'Économie politique, Vol. LXII, 1953, p.721)* : « Il reste la grande masse des petits paysans des mornes, des ouvriers agricoles et des manœuvres qui ne sont employés que les deux tiers de l'année environ. Les moins déshérités disposent d'un lopin de terre presque toujours inférieur à un hectare ou un demi-hectare sur lequel ils ont élevé leur case. Ils constituent avec leurs familles les trois-quarts de la population. Leur niveau de vie n'a pas augmenté depuis le contingentement, peut-être pas depuis l'abolition de l'esclavage. »

Maintien d'un système basé sur l'exportation

Le cadre protectionniste a donc permis la continuation du système colonial, c'est-à-dire d'un système basé essentiellement sur l'exportation de matières premières en direction de la métropole et la protection du marché local des importations étrangères. De ce fait, c'est toute l'économie de la Guadeloupe qui va être tributaire de cette politique. Même lorsqu'il est

décidé de diversifier, ce sera avec des cultures d'exportation. Ce fut, par exemple, le cas de la production de bananes débutée en 1920. Mais la conséquence la plus importante de cette politique fut l'obligation faite aux paysans pauvres de planter avant tout de la canne à sucre pour fournir les usines. De ce fait, la production vivrière qui représentait 26,6 % de la production agricole en 1856 et 32 % dans les années 1900, tombe à 12 % en 1948. À l'inverse, la part de la production destinée à l'exportation passe de 59 % en 1855 à 77,7 % en 1948. Cette dynamique économique totalement décentrée favorise en fait les opérateurs de l'import-export, principalement descendants de colons esclavagistes. À la différence des colonies britanniques, les colonies françaises se trouvent pratiquement contraintes de faire venir de France ou de l'empire français des marchandises qu'elles auraient pu se procurer moins cher auprès de fournisseurs étrangers.

Restructuration du système colonial et hyperconsommation

Deux événements entraînent la fin irrémédiable du système économique traditionnel de la Guadeloupe.

Le premier événement est l'entrée de la France dans le marché commun et la perte de l'empire colonial. Le 27 mars 1952, la signature du traité de Rome entraîne la fin de la politique de contingentement national. C'en est fini de la position protégée des principales productions antillaises sur le marché de l'empire colonial français. Dès 1968, des quotas sont attribués par la Commission européenne à la production de sucre, de rhum, de bananes antillaises. Par ailleurs, en juillet 1975, les États européens signent avec leurs anciennes colonies les accords de Lomé. Ce nouveau cadre affecte considérablement l'économie antillaise comme le fait remarquer le secrétariat d'État des départements d'outre-mer (DOM) en 1977 : « *De fait, les départements d'outre-mer ne peuvent pas ne pas être affectés, directement ou indirectement, par la politique de désarmement tarifaire et "contingentale" de la CEE vis-à-vis des pays tiers, par la réduction progressive de la préférence communautaire pour certains produits tropicaux dans le cadre du système de préférences généralisées, enfin par une politique active d'association avec de nombreux pays en voie de développement dont les productions et exportations sont souvent directement concurrentes des leurs.* »²

Le second événement est la mise en place des dispositifs sociaux liés à la départementalisation en 1946. Aboutissement de nombreuses luttes sociales d'après l'abolition de l'esclavage et de l'idéal assimilationniste des élites libres de couleur du temps de l'esclavage, les anciennes colonies françaises deviennent département français en 1946. L'application très progressive des nouvelles lois du travail va évidemment augmenter le niveau de vie des populations des DOM, mais aussi le prix du travail. Il est important de signaler que cette augmentation du niveau de vie s'est faite sur un mode inégalitaire dans la mesure où les fonctionnaires ont pu bénéficier d'un revenu augmenté d'une prime de vie chère de 40 %.

Ces nouvelles réalités conduiront à une restructuration importante du système productif avec son cortège de concentration d'usines et de chômage massif. Au début des années 1980, il ne restait que 2 usines en Guadeloupe contre 14 dans les années 1950. Cette mutation ne s'accompagnera pas d'un développement agricole ou industriel dans d'autres secteurs. Les principaux détenteurs de capitaux, métropolitains, se désengageront de l'économie guadeloupéenne. Les capitaux martiniquais renforceront leurs positions dans l'import-export dans le cadre d'une société devenant un vaste supermarché de produits métropolitains. Dès les années 1980, en Guadeloupe, les importations représentent par exemple 46,7 % de la viande bovine commercialisée, 41 % de la viande porcine et 99 % du marché ovin et caprin. Les conséquences sociales de cette nouvelle restructuration seront désastreuses malgré le

² Service des Affaires Économiques des Investissements du secrétariat d'État aux DOM-TOM, "L'intégration économique des DOM dans la CEE" (in Bulletin du CENADOM n° 40, nov-déc 1977).

développement du niveau de vie artificiellement assuré par l'État. On observera en particulier un chômage endémique massif (24,5 % en 1980, 22 % en 2008 ; le chômage touche 56,7 % des jeunes de moins de 25 ans contre 22% en métropole). L'INSEE évalue, dans les années 1980, le taux de disponibilité potentielle de la main-d'œuvre à 6 Guadeloupéens sur 10. Et ce, malgré une émigration massive vers la métropole organisée par l'Armée (le plan NEMO en 1960) et le gouvernement avec la création, en 1963, du Bureau pour le développement des migrations intéressant les DOM (BUMIDOM) : on estime aujourd'hui le nombre d'Antillais à 450 000 en métropole, soit le même que celui de la population guadeloupéenne actuellement.

La persistance du système colonial

Basée essentiellement sur l'import-export, l'économie de la Guadeloupe est dans les mains d'opérateurs soucieux avant tout de faire le maximum de marges bénéficiaires ; ce sont souvent des descendants de colons esclavagistes, mais ils ne sont pas les seuls. Un rapport de l'autorité de la concurrence saisie en pleine crise, le 18 février 2009, par le secrétariat d'État à l'outre-mer, observe : « *plusieurs particularités des circuits d'approvisionnement des marchés domiens permettent aux opérateurs de s'abstraire partiellement du jeu concurrentiel, seul capable de faire baisser les prix en faveur du consommateur.* » D'ailleurs tout le monde s'accorde à dire que le positionnement des descendants des anciens esclavagistes, en particulier originaires de la Martinique, n'est plus acceptable, et ce, depuis bien longtemps comme en témoignent les déclarations de Paul Dijoud dans *Le Monde* du 18 septembre 1979 : « *Tout le secteur de l'importation est l'une de mes principales préoccupations, car, en permanence, dans le passé, les tentatives de création d'industries locales se sont heurtées à la toute-puissance des milieux de l'importation qui, immédiatement, mettaient, sur le marché, des produits concurrents à un niveau de prix de dumping et ruinaient toutes les tentatives qui étaient conduites* », ce que reprend 30 ans plus tard son collègue Yves Jégo lorsqu'il affirme sa volonté de « *mettre fin au système de comptoir* ».

La crise mondiale, étincelle du mouvement social

Dans les années 2007-2008, on observe, à la suite de la crise mondiale, une rapide détérioration du pouvoir d'achat des familles les plus modestes. En un an, les prix des principaux produits alimentaires et de l'énergie se sont considérablement accrus. Si l'on tient compte de produits de base de l'alimentation des milieux populaires tels que la farine, les pâtes alimentaires, le riz, le poulet, le porc... leurs prix moyens ont augmenté de 18 % en Guadeloupe contre seulement 3 % pour le SMIC. Pourtant, dans cette même année 2008, la Société anonyme de raffinerie des Antilles (SARA) affiche des bénéfices de 50 829 959 euros (10 fois plus qu'en 2005). C'est alors le ras-le-bol d'une population formatée dans l'hyperconsommation qui ne peut plus consommer et qui n'a plus les ressources vivrières pour ses produits de première nécessité. C'est cette situation économique difficile dans un contexte social dramatique (chômage, taux de monoparentalité galopante, désinsertion d'une partie de la jeunesse...) qui va provoquer l'explosion du premier trimestre 2009 dans les DOM. Elle sera plus violente en Guadeloupe du fait de l'enracinement d'un mouvement syndical indépendantiste qui saura pointer du doigt l'immobilisme et la persistance du système colonial, le système des profiteurs : avant-hier les esclavagistes, hier les propriétaires d'usines et aujourd'hui les maîtres de l'import-export, dont pour certains il y a continuité généalogique. C'est bien ce qu'a compris le président de la République lorsqu'il a déclaré le 19 février 2009 : « *Je sais que la crise économique actuelle est un révélateur de problèmes qui sont anciens et que l'on n'a jamais vraiment essayé de résoudre.* »

Nous sommes donc en présence d'une double crise : une crise économique, structurelle depuis 1848, mais aussi identitaire dont l'une des causes est l'attitude ambiguë de la République, capable d'abolir l'esclavage, de déclarer la départementalisation, mais incapable de lutter contre les rentes de situation. Mais bien plus profondément, cette crise identitaire est liée à la formation même de cette population dans le creuset de l'esclavage.

Une identité non africaine

Viviane ROLLE-ROMANA : Depuis quelques dizaines d'années le thème de l'identité agite les habitants des départements français des Antilles. Il a été structuré conceptuellement par des anthropologues et par des écrivains. Le premier travail a consisté à clarifier la séparation d'avec l'Afrique : jusque dans les années 1960, on voyait encore volontiers les sociétés de descendants d'esclaves comme une survivance des sociétés africaines, alors que l'héritage de ce lointain passé était assez faible dans leur réalité de vie. L'anthropologue Roger Bastide (1898-1974), à l'instar d'une lignée d'universitaires américains ou "caraïbéens" pour d'autres territoires non français, a réussi à marquer intellectuellement cette erreur : les enfants d'esclaves de la Martinique et de la Guadeloupe ne sont pas des Africains déracinés mais des personnes qui vivent dans un espace social et historique particulier, celui de ces îles. Avec le concept d'"antillanité", l'écrivain Édouard Glissant a su donner une vive lumière à cette idée.

Si la limitation de la référence africaine en tant qu'ancrage identitaire a fait l'unanimité, en revanche, les composantes principales de l'identité réelle n'ont pas été perçues aussi uniformément.

Le "nègre abîmé" versus la "créolité"

Les constituants sociohistoriques majeurs qui ont été relevés étaient d'un côté l'importance du traumatisme de l'esclavage, soulignée par Aimé Césaire (1913-2008), et de l'autre le processus de transformation de la culture africaine originelle des esclaves au contact des autres groupes ethniques présents sur le territoire, conduisant à la constitution d'une histoire commune et à l'émergence finale d'une nouvelle culture, processus mis en valeur par ceux que l'on a appelés les chantres de la "créolité". Ce phénomène est dénommé "créolisation" par référence à la langue créole qui est un système linguistique répandu dans l'ensemble des Antilles et même au-delà, qui a su incorporer des éléments des cultures avec lesquelles il a été en contact (françaises, anglaises, néerlandaises, africaines, etc.), et qui continue à le faire.

Césaire et la négritude

Dans son œuvre, Aimé Césaire souligne particulièrement que le nègre des îles de la deuxième moitié du XX^e siècle, est d'abord un individu profondément abîmé par l'héritage de l'esclavage. Il est habité par une "blessure sacrée". C'est le fameux thème de la négritude qui a reçu un formidable écho sur le plan littéraire et poétique. En revanche, ces conceptions n'ont guère été reprises par les acteurs politiques ou intellectuels. Une raison en est probablement qu'elles ne confèrent pas à celui qui s'en empare une vision de lui-même valorisante : on n'aime pas se voir dans la peau d'un "nègre abîmé", selon les mots du poète guadeloupéen.

Patrick Chamoiseau et l'éloge de la créolité

Plus récemment, autour de Patrick Chamoiseau, écrivain martiniquais ayant obtenu le prix Goncourt 1992, le phénomène de créolisation exploré dans les années 1960-1970 a été structuré conceptuellement comme un modèle identitaire par lui-même appelé créolité. Sa caractéristique est de savoir associer avec facilité des éléments distincts provenant de différents acteurs réunis sur un même territoire pour en faire une nouvelle culture. À ce titre, il s'oppose aux identités monolithiques traditionnelles que l'on trouve dans les groupes millénaires, tels les Bambaras en Afrique, ou de manière plus connue, les Juifs. Comme ce type d'identité va très probablement se raréfier dans le monde à venir, du fait de l'interdépendance de plus en plus forte de tous avec tous, la "créolité" se présente comme une promesse positive non seulement pour les Antilles mais pour le monde entier.

Ce modèle a rencontré un grand succès auprès des élites intellectuelles de la Martinique et de la Guadeloupe : il leur permet de se voir positivement dans les débats avec les autres élites métropolitaines ou américaines et les tourne résolument vers l'avenir. En permettant d'écarter la culpabilité venant d'une histoire d'esclavagiste, il a aussi été apprécié et soutenu par les gouvernants métropolitains ou locaux (souvent descendants des propriétaires d'esclaves).

Une structure familiale “abîmée”

Pourtant, il me semble que la vérité sociale n'en est pas encore là : l'attitude consciente ou inconsciente que la population porte en elle est beaucoup plus proche de celle du descendant d'esclave, du “nègre abîmé” charriant des blessures encore béantes décrit par Aimé Césaire. L'observation de la structure familiale en fournit un bon témoignage.

Dans le système esclavagiste, les enfants appartiennent au maître de la femme (article 12 du *Code noir*). Le géniteur n'est pas un père, encore moins un chef de famille. Ayant l'habitude de cette absence de père, le groupe humain des esclaves en a déduit que l'on n'en avait pas forcément besoin pour construire une famille. Cette attitude perdure encore de nos jours chez leurs descendants parmi lesquels la “monoparentalité” est particulièrement fréquente. Même quand il y a un couple marié, c'est souvent la femme seule qui élève ses enfants. On nomme cela la “matrifocalité”, l'homme se comportant comme s'il n'avait pas reconnu les enfants.

Si l'on se place dans la perspective lacanienne de la figure paternelle comme porteuse de la loi, la situation est déjà très traumatique. Il faut pourtant encore y ajouter le fait que les Martiniquais et les Guadeloupéens se leurrent sur eux-mêmes : étant Français, ils se voient selon le schéma familial national traditionnel, c'est-à-dire celui des familles patriarcales. Au final, il s'avère que les familles manquent de père, ce qui est déjà une blessure, mais en plus, que les gens sont convaincus qu'il est présent, ce qui camoufle la blessure sans la guérir et la laisse s'envenimer.

Complètement français, mais très singulièrement

Ainsi, nous accumulons des identités paradoxales : pas Africains mais descendants d'esclaves venus d'Afrique apportés par des Français, descendants d'esclaves mais citoyens français parfaitement égaux aux autres, citoyens français mais porteurs d'un modèle créole pour le monde. À mon avis, la voie pour résoudre ces paradoxes consiste simplement à ne pas les opposer mais à les assimiler au sein d'une même construction identitaire dans l'ordre où je viens de les énumérer.

Actuellement, on peut dire que la prise en compte de la première étape de cette chaîne (pas Africain mais descendants d'esclaves venus d'Afrique apportés par des Français) a été effectuée, que la dernière étape (citoyens français mais porteurs du modèle créole pour le monde) est actuellement suffisamment avancée pour dessiner une perspective valorisante à ceux qui en ont besoin, mais que celle du milieu (descendants d'esclaves mais citoyens français parfaitement égaux aux autres) n'a pas encore été bien traitée. En d'autres termes, il y a un travail d'articulation à effectuer entre la réalité profondément française des habitants de l'île, comme Serge l'a montré, et la spécificité de l'histoire esclavagiste qui la rend si singulière à l'intérieur de la communauté nationale. C'est ce travail que notre Comité pour la mémoire de l'esclavage tente de faire, d'une part auprès des Antillais présents en métropole, de l'autre auprès de la population française en général.

DÉBAT

Un intervenant : *La crise guadeloupéenne des mois de janvier et février 2009 a éclaté sur des motifs économiques : les récriminations portaient sur les salaires et sur les prix trop élevés de la nourriture et des biens de consommation. Pourtant vos exposés, en dépit de la place importante donnée à l'économie par celui de Serge Romana, considèrent que le problème majeur de l'île porte sur une question identitaire profonde et non résolue. Comment articulez-vous les deux ?*

Serge Romana et Viviane Rolle-Romana : Les problèmes économiques sont réels : le chômage est important et la répartition des richesses y est très inégale depuis longtemps. Comme la crise mondiale actuelle les accentue, on pourrait admettre qu'ils forment une cause suffisante pour produire une explosion. Mais notre analyse se développe autrement : s'il n'y a pas de dynamisme économique au sein de la population guadeloupéenne, c'est que la plupart de ses habitants ne savent pas se voir comme des gens autonomes car ils sont dominés, presque écrasés, par leur identité de descendants d'esclaves. Pour sortir à long terme des difficultés économiques, c'est donc ce problème de domination qu'il faut résoudre.

Int. : *Pour aller dans votre sens, on peut constater qu'à Hawaï, ou dans d'autres îles aussi climatiquement favorisées que les Antilles françaises, le tourisme est une source de revenu considérable, peut-être proportionnellement plus importante à ce que fut l'industrie sucrière pour la Guadeloupe. Pourtant, les Guadeloupéens ne semblent pas vraiment vouloir le développer. Les raisons économiques sont insuffisantes pour expliquer cette absence d'implication. En revanche, on comprend psychologiquement que les métiers du service à la personne impliqués par le tourisme suscitent une horreur a priori chez des gens hantés par le passé de l'esclavage et les empêchent de s'investir dans ce sens.*

Une lutte pour l'humanisation

Int. : *Les mouvements indépendantistes de la Guadeloupe suscitent une envie de séparation d'avec la France en attisant la douleur de l'esclavage et en valorisant la figure du nègre marron, c'est-à-dire du nègre qui a fui l'esclavage au risque de sa vie. Ne serait-ce pas là le moyen d'échapper à la domination du passé ?*

S. R. et V. R-R. : De la part des leaders indépendantistes et au regard de leurs intérêts, c'est bien joué sur le plan rhétorique, mais c'est un fait que nous ne sommes pas des descendants de nègres marrons mais de nègres affranchis, contrairement à ce que l'on peut trouver dans d'autres îles non françaises, comme Haïti. Nos patronymes en témoignent. Si on en trouve de risibles comme "Enretard", "Troptard", "Servile", "Tuestropvieille", "Maccabés", etc., c'est qu'ils nous ont été donnés selon l'humeur de l'officier d'état civil en charge de nommer les esclaves libérés après l'abolition – auparavant, les esclaves n'étaient identifiés qu'à partir d'un prénom et d'un matricule. Au final, 80 % de la population a un nom, heureusement pas toujours méprisant (l'Antiquité romaine a aussi beaucoup servi d'inspiration), mais qui dit son origine administrative d'une manière éclatante. Chez nous, l'indépendance n'a donc aucun fondement identitaire, ce qui en fait une perspective politique non viable. Le combat que nous avons à gagner est très différent de celui d'une lutte anticolonialiste. Nous n'avons pas à récupérer une terre ou une identité antérieure, nous avons à passer de l'état de "chose" à celui d'être humain : c'est une lutte pour l'humanisation.

Int. : *Avec de tels noms, on comprend mieux comment la population peut se sentir encore surplombée par cette période près de deux siècles plus tard...*

S. R. et V. R-R. : Oui, et c'est pour cela que la tentative de résolution identitaire de l'esclavage par l'oubli, comme a essayé de le faire la République en promouvant le slogan : « *tous nés en 1848* », n'a pas marché non plus.

Int. : *Au cours de la dernière décennie, l'Afrique du Sud est magistralement sortie de l'apartheid, qui était aussi une forme de déshumanisation de la population noire. Est-ce que cette voie peut vous inspirer ?*

S. R. et V. R-R. : Pas vraiment, car en dépit de la domination blanche, les Zoulous avaient gardé leur histoire : ils connaissaient leur passé et leurs noms. Pour eux, il s'agissait de revaloriser une identité, pour nous, il s'agit de la construire.

Int. : *Dans cette construction, quelle place donnez-vous aux descendants des esclavagistes, les Békés ?*

S. R. et V. R-R. : Notre histoire est par définition extrêmement liée à la leur. Si l'on considère que nous cherchons à construire une identité pour nos îles au-delà de la résolution identitaire du groupe (très majoritaire) des descendants d'esclaves, il faudrait même réussir à ne faire qu'une histoire de nos deux parcours. Cependant, leur mémoire est tellement opposée à la nôtre que ce n'est pas facile à faire ensemble. Il faudrait qu'ils décident de s'investir dans ce travail. Malheureusement, jusqu'à présent, ils ont préféré rester à distance.

Int. : *D'une manière générale, les Békés n'aiment pas du tout se mêler au reste de la population. L'un des grands représentants de ces familles nous a déclaré récemment que « nos familles ne sont pas vos familles. » De fait, au cours de leur histoire, ils ont fait attention à se garder des unions avec les noirs. Pour éviter une endogamie excessive, ils ont été chercher des conjoints blancs en métropole ou en Amérique du Nord.*

Un travail quasi psychanalytique

Int. : *Concrètement, quel type de travail effectuez-vous auprès de la communauté antillaise ?*

S. G et V. R-R. : Nous organisons depuis sept ans sur le territoire métropolitain, une rencontre annuelle d'une semaine (qui attire plusieurs centaines de personnes) au cours de laquelle nous faisons débattre des Guadeloupéens ou des Martiniquais sur des questions qui leur font vivre leur identité de descendants d'esclaves, comme le rôle du père, de la mère, du lignage, de leur nom, etc. Chaque réunion est généralement porteuse d'une grande émotion. Les gens s'effondrent parfois en pleurs en prenant la parole, preuve évidente qu'il s'agit de réalités profondes et douloureuses qui n'ont pas été suffisamment traitées jusqu'à présent. Nous avons appelé cette succession de rencontres, le chemin de fers, en référence aux fers que portaient les esclaves.

Int. : *C'est un phénomène de psychanalyse collective !*

S. R. et V. R-R. : Oui, d'une certaine manière. Mais ce n'était pas recherché : nous ne nous attendions pas à une telle intensité. C'était même un peu trop. Pour éviter les débordements, nous cherchons maintenant à structurer plus les rencontres, en prévoyant par exemple des discussions en petits groupes et non pas seulement tous ensemble.

Int. : *Où tenez-vous ces réunions ?*

S. R. et V. R-R. : Dans les villes où il y a une forte communauté antillaise, à Saint-Denis en banlieue parisienne, par exemple.

Int. : *Ne faites-vous cela qu'en métropole ?*

S. R. et V. R-R. : Pour le moment, oui, parce qu'il y a une certaine distance avec le cœur historique du problème qui permet d'être un peu plus serein. On pourrait craindre que les réactions émotionnelles ne deviennent incontrôlables si on abordait la question sur place. Nous le ferons quand suffisamment de bornes auront été posées.

Une souffrance française à reconnaître en France

Int. : *De même que le thème de l'abolition de l'esclavage n'intéressait pas les Français parce que la plupart d'entre eux ne l'avaient pas devant les yeux, je suppose que votre travail rencontre une certaine indifférence auprès de la population. Quels sont donc vos interlocuteurs hors des propres membres de votre communauté ?*

S. R. et V. R-R. : Nous en avons deux principaux : les élus de la République et les groupes sociaux qui ont aussi des préoccupations de reconnaissance d'une souffrance, comme les Juifs avec la Shoah ou les Arméniens avec leur génocide en Turquie au début du XX^e siècle. Avec les élus, nous cherchons à construire les instruments d'une reconnaissance institutionnelle de notre réalité. Pour les convaincre d'organiser au moins une cérémonie sur le sujet dans leurs municipalités ou circonscriptions, nous nous appuyons sur la décision de la République, prise en 2008, de faire du 23 mai une date « *commémorative de la souffrance des esclaves, pour les associations des Français d'outre-mer de l'Hexagone en souvenir de leurs aïeux* ». Avec les groupes au passé douloureux, qui nous ont compris effectivement assez facilement, nous cherchons à repérer nos intérêts communs, tout en précisant nos différences pour éviter les confusions sur les points qui sont sensibles à chacune des parties.

Int. : *Les souffrances des Arméniens ne proviennent pas de la France, celles des Juifs seulement pour une part, la vôtre complètement.*

S. R. et V. R-R. : Oui, c'est un point majeur : notre souffrance est spécifiquement française. Elle appartient entièrement à l'identité nationale, et pas seulement parce que nous sommes aujourd'hui des citoyens français. Pour résoudre notre drame identitaire, nous tenons à ce qu'elle soit intériorisée par le pays. C'est différent de ces autres groupes qui peuvent accepter (dans des limites qu'il faut préciser dans chaque cas) une sorte de soutien extérieur à leur cause.

Int. : *En fixant une date annuelle de commémoration, la République semble témoigner d'une sérieuse considération à votre égard. Voyez-vous les choses ainsi ?*

S. R. et V. R-R. : Seulement un peu car ceux qui ont pris la décision l'ont fait plutôt par lassitude face à nos demandes répétées que parce qu'ils sont véritablement entrés dans l'enjeu de la question. Preuve de ce manque de perception, nous avons par exemple dû insister beaucoup pour que la ministre de l'Intérieur soit présente lors de la première cérémonie.

Int. : *D'une manière générale, la France contemporaine ne s'est pas construite autour du respect des identités particulières...*

S. R. et V. R-R. : Il faut reconnaître que la date étant fixée, nous disposons maintenant d'un point d'appui solide pour faire bouger périodiquement les institutions et augmenter leur prise de conscience.

Int. : *Il vous faut à la fois libérer votre propre communauté du poids du passé par un travail sur elle-même, et pousser la communauté nationale à reconnaître pleinement une histoire qui l'intéresse peu, car cette reconnaissance participe de l'acte de libération. Est-ce que l'autonomie politique, qui semble être actuellement soutenue par l'État, ne serait pas un bon moyen de faire les deux ensemble ?*

S. R. et V. R-R. : Quand le passé sera bien assumé et que l'esclavage sera reconnu comme une réalité nationale, l'autonomie sera sans doute un bon moyen de pousser les Guadeloupéens à développer leur spécificité identitaire qui est réelle, même si elle est

secondaire par rapport à l'appartenance à la nation. Il me semble que cette proposition politique vient pour le moment un peu tôt. Il manque un temps institutionnel de prise en charge des souffrances, par des cérémonies, par l'éducation, etc. L'État ne peut pas se contenter de dire qu'il faut tourner la page, comme il le fait aujourd'hui. Il faut d'abord se mettre d'accord sur ce qu'on y lit.

Présentation des orateurs :

Viviane Rolle-Romana : est Guadeloupéenne ; docteur en psychologie clinique et en psychopathologie de l'université Paris 8 à Saint-Denis (1999) ; psychologue spécialisée en psychothérapie interculturelle (1989) ; champs d'expertise : troubles identitaires des jeunes issus de l'immigration, dysfonctionnement des familles migrantes et des familles matrifocales antillaises, analyse ethnopsychiatrique des sociétés construites dans l'esclavage colonial ; directrice du centre d'aide aux familles matrifocales et monoparentales (CAFAM).

Serge Romana : est Guadeloupéen d'origine ; professeur de médecine et généticien, il exerce à l'hôpital Necker-Enfants Malades à Paris ; il est président du Comité Marche du 23 Mai 1998 (CM98), association créée à la suite de la marche du 23 mai 1998, manifestation ayant rassemblé, à Paris, quarante milles personnes en mémoire des victimes de l'esclavage colonial ; le CM98 a pour objectif de défendre la mémoire des victimes de l'esclavage, de prendre en charge les dysfonctionnements des Antillais hérités de l'esclavage et de favoriser leur insertion au sein de la République.

Diffusion octobre 2009